



Le 28 avril, Pâques ne sera pas tout à fait terminé pour vos enfants...

Les poissons d'avril seront périmés, les cloches seront déjà passées, mais il nous reste à explorer l'île de Pâques et ses galets...

Ramener une combinaison de 4 galets portant des couleurs ou des lettres, telle sera la mission de vos enfants cette année.

A la clé pour chaque gagnant : un sujet en chocolat d'une valeur de 10 à 12 €, réalisé soit par Cédric Cormorèche (Trévoux) soit par Christophe Grillet (Villefranche)

➔ Si vous voulez faire participer vos enfants à la chasse aux galets de l'île de Pâques le samedi 28 avril après-midi, merci de nous retourner le coupon ci-dessous avec votre règlement avant le 6 avril

Pour des raisons d'organisation et de sécurité :

- Le nombre de participants est limité.
- **Seuls les enfants préalablement inscrits seront admis.**
- Aucune inscription sur place possible.
- Les enfants devront être accompagnés d'un adulte et restent sous la responsabilité de leurs parents pendant toute la durée de la chasse

-
- Deux séances de chasse aux galets sont programmées : **16h00 et 16h30 précises**, RDV au Pré Vert.
 - Le montant de l'inscription est de **4€ par enfant** (chèque à l'ordre du Sou des Ecoles)

Nom :

Prénom (s):

Classe (s) :

Nb d'enfants x 4€ =

Je choisis ma séance (cocher la séance désirée) :

16h

16H30

Merci de donner un e-mail sur lequel la confirmation de votre inscription et les modalités de rendez-vous vous seront envoyées :@.....

**COUPON ET PAIEMENT A NOUS RETOURNER AVANT LE 6 AVRIL DANS LA BOÎTE AUX LETTRES
DU SOU DES ECOLES SITUEE DEVANT L'ENTREE DE L'ECOLE MATERNELLE**